



Matériel

Achat de matériel pour la voirie

Le service de la voirie ayant du matériel vieillissant, le conseil municipal a souhaité le remplacer.

Après différentes études, l'achat de matériel neuf a été décidé, ceci étant budgétisé sur l'année 2010.

Un tracteur de 85 CV avec comme équipement :
- un broyeur d'accotement,
- une balayeuse voirie,
- une saleuse et une lame à neige,
ont été achetés pour un montant de 53 480 € HT, avec reprise de l'ancien tracteur.

Le broyeur d'accotement servira à faire l'entretien de printemps pour le fauchage des bordures de chemin ainsi qu'à l'automne ; en complément une entreprise extérieure fera la taille des haies. Cela fera une économie pour la commune.

La balayeuse de voirie installée à l'avant du tracteur servira à nettoyer les grands axes (routes départementales,



lotissements...) ainsi ces travaux ne se feront plus par une entreprise extérieure. Pour l'entretien de la voirie en hiver, le tracteur sera équipé de la lame à neige à l'avant et de la saleuse à l'arrière. Un seul passage sera nécessaire contrairement aux années précédentes où le tractopelle enlevait la neige et l'ancien tracteur suivait pour le salage.

La saleuse servira à sabler 2 fois par an les 2 terrains de foot puisque le tracteur est équipé de pneus spéciaux pour faire ce travail, réalisé jusqu'à maintenant par une entreprise.

Pour compléter ce matériel, une balayeuse autoportée a été achetée pour un montant de 69 500 € HT en remplacement de l'ancienne, en panne depuis début 2010 ; elle servira uniquement au balayage et lavage des rues et trottoirs du centre bourg.

Tous ces investissements nous permettront de rendre BALBIGNY plus propre. Voici la photo de l'ensemble de ces matériels.



Les Brèves

Une nouvelle vie pour le local de la DDE
Prochainement, une entreprise va aménager ces locaux afin de déplacer son activité professionnelle.

CLUB AMITIE ET LOISIRS

Nouveau Président	Marcel GUELLE
Vice Présidente	Nicole BANCEL
Trésorière	Paulette LAFAY
Trésorier Adjoint	Marcel LAFAY
Secrétaire	Michèle MONCEAU
Secrétaire Adjointe	Renée COMELLO

Edito



Nous sommes tous impatients de voir du changement sur notre commune.

➤ En premier lieu la venue d'entreprises, de nouvelles activités commerciales, une amélioration dans la circulation et plus particulièrement vers la gare, où nous avons de nombreux embouteillages à certaines heures. Nous souhaitons voir un autre décor avec la disparition d'immeuble en centre bourg particulièrement désagréable à l'œil et pour son environnement, dans les tout prochains mois et pour certains projets d'ici la fin de l'année vous constaterez des changements. Comme vous le savez, les choses ne se font pas du jour au lendemain, les démarches sont longues, nous avons un exemple qui dure depuis plusieurs années, mais tout arrive... vous allez voir...

➤ Le démarrage de travaux pour la gare multimodale (vers la gare) avec la démolition du hangar et le réaménagement de tout le secteur. Dans quelques mois le transfert du siège de la Communauté de communes dans les bâtiments de la gare. Probablement un nouveau bâtiment verra le jour à l'emplacement de l'immeuble BIVON.

Un WC digne de ce nom dans notre centre bourg (vers la poste) en 2011.

➤ La réhabilitation du local « des donneurs de sang » afin de permettre à l'école de musique et aux donneurs de sang de travailler dans de meilleures conditions.

➤ La construction d'un agrandissement de notre cantine municipale devenue trop exigüe avec l'achat d'une parcelle de terrain jouxtant l'école afin d'agrandir la cour de celle-ci. Et bien d'autres choses...

Voici quelques exemples parmi d'autres à venir courant 2011.

Soyons patients.

Jean-Marc Régné
Maire de Balbigny

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Fête Patronale 2010

La fête patronale de notre commune s'est tenue le deuxième week-end du mois d'août ; elle a démarré par la tournée des brioches faite par les classards 2012. une quinzaine de jeunes accompagnés de leurs parents et des membres du comité des fêtes, ont arpenté les rues de notre commune pour porter la brioche.

Très tôt le samedi, les brocanteurs se sont installés dans les rues où la circulation des voitures avait été interdite par arrêté municipal. L'animation musicale de cette journée était assurée par les orchestres de « La Bande à Beaujol » et « la Barquette de Givors ».

Le thème retenu par le comité des fêtes pour la fête 2010 pour le défilé du soir était : La Bretagne. Tout au long du défilé, on pouvait voir des bretons façon Balbignois, des bécassines, Astérix et Obélix... les jeunes footballeurs de Finerbal en maillot de l'équipe de foot de Lorient, l'école St Joseph avec des petits marins sur la plage, les enfants en marins, le phare avec son gardien, et même une barque bretonne et ses pêcheurs ; le groupe folklorique de Plédran avait répondu à l'invitation du comité des fêtes pour venir apporter leur touche « pure bretonne » à cette fête. Tout ceci en musique avec le trio breton de St Germain Laval, l'écho musical, la barquette de Givors ; sans

oublier les pompiers qui nous font toujours l'honneur de leur présence à ce défilé.

Dimanche matin, le concours de vélos fleuris a connu un vif succès, une trentaine d'enfants sont venus participer et ont été récompensés par des tours de manège. Puis, sur la place, nos bretons de Plédran ont initié les balbignois à leur folklore et c'est dans la bonne humeur que tout le monde s'est retrouvé dans la cour de l'école pour le vin d'honneur offert par la municipalité.

Le dimanche après midi, le groupe de basket acrobatique les Aigles du Forez ont donné un spectacle gratuit dans la cour de l'école et le groupe folklorique breton a animé un bal breton. Dans la soirée, 350 personnes et une soixantaine d'enfants avaient réservé leur repas servi dans la cour de l'école publique.

La soirée s'est terminée vers 22h30 par un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité ; suivi d'un bal gratuit animé par Thierry D'Avray.

La fête s'est achevée le lundi soir par le traditionnel bal des familles gratuit animé par l'orchestre de Yvan Seychal. Le comité des fêtes espère avoir répondu à l'attente des Balbignois, durant ces trois jours et vous dit à l'année prochaine.



Forum des Associations

Le 4 septembre à la salle polyvalente, le 1^{er} Forum des Associations a connu un vif succès populaire. Vingt trois d'entre elles étaient représentées. L'ingéniosité des bénévoles ainsi que les Présidents avaient rendu les stands très attractifs.

Les démonstrations des Associations Sportives ont séduit un public nombreux. Les pompiers furent très entourés lors de la présentation du défibrillateur.

De nombreuses Associations ont enregistré de nouveaux adhérents.

Pendant l'inauguration Mr REGNY Maire de notre Commune soulignait que les Associations sont un vecteur de cohésion sociale et l'âme d'un village. Mr TISSOT conseiller général a rappelé qu'il était à l'écoute de la vie associative.

Le Comité des Fêtes de BALBIGNY chargé de l'intendance a beaucoup travaillé pour assurer la réussite de cette journée, qui a permis les rencontres entre générations et le développement de beaucoup d'idées.



LES GRANDS TRAVAUX

La future gare Multimodale

Consiste à l'aménagement d'un secteur vers la gare afin de sécuriser la circulation des nombreux BUS et voitures à certaines heures de la journée.

La démolition du quai de marchandises ainsi que la mise en forme du parking sont prévues dans les prochains jours.

Lors de la démolition, les dallages d'accès, les pierres d'encadrements, la charpente, seront mis à la vente par la commune.

Le parking aura une capacité d'accueil de 6 cars et 35 voitures qui donnera des possibilités de covoiturage.

Une piste cyclable sera aménagée, un WC sera également installé, les travaux de finitions se feront hors périodes scolaires, Le Conseil Général prend en charge les enrobés, trottoirs et parking ce qui représente environ 150 000 € HT.

La commune aura à sa charge les espaces verts, plantations etc.

Avec la gare multimodale et la construction de l'immeuble AMARYLIS ce quartier sera transformé.



Bâtiment à démolir et emplacement de la future Gare multimodale

Panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente

Durant la période estivale notre salle polyvalente a fait l'objet d'une attention particulière puisque sa toiture a été équipée de panneaux photovoltaïques.

En effet, désireux de promouvoir les énergies renouvelables, le conseil municipal a voté l'installation de cette centrale photovoltaïque.

L'ensemble des études, travaux et exploitation de l'installation a été confié au SIEL (Syndicat intercommunal d'énergies du département de la Loire).

Dans le cadre de ce contrat le SIEL aidera financièrement notre commune lors d'opération de maîtrise de la demande en énergie. Nous voilà donc avec un toit équipé d'une centrale de 196 panneaux photovoltaïques soit une surface totale installée de 266m² et une surface utile de 247m² ce qui représente une puissance d'environ 36 000 Kwh/an.

Nous espérons tous que cette réalisation incitera nos concitoyens ou industriels à aller vers cette technologie.

Le photovoltaïque : comment ça marche ?

L'effet photovoltaïque, c'est à dire la capacité d'un matériau à générer de l'électricité sous l'effet des photons de la lumière, a été découvert en 1839 par Antoine Becquerel. Dès les années 50, les premiers capteurs en silicium voient le jour avec des applications dans l'aérospatiale, puis pour l'alimentation électrique de sites isolés, d'éléments de signalisations.

Dès la fin des années 90, des générateurs équipent des bâtiments avec les premiers raccordements, le producteur peut vendre l'électricité ainsi produite à EDF et s'affranchir de batteries polluantes et coûteuses.

Un tarif d'achat incitatif et des aides développées (subventions, crédit d'impôts..) permettent d'amortir économiquement ces installations.

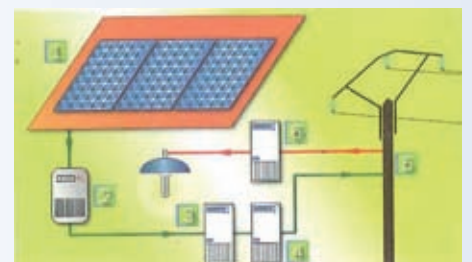
Une installation type comprend

Les capteurs en silicium (1) qui convertissent la lumière en électricité et produisent un courant continu.

Un onduleur (2) qui transforme ce flux en courant alternatif identique à celui du réseau.

Puis l'électricité est injectée sur le réseau électrique (5) en passant par un compteur de production (4) et un compteur « contrôle » (3) qui permet de vérifier que seule de l'électricité « solaire » est vendue.

L'alimentation électrique du bâtiment est assurée par le réseau traditionnel via un compteur de consommation (6).



→ ECLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL

La mise en place de l'éclairage sur le site de Valenciennes permet au club de foot de travailler dans de meilleures conditions.

Cet équipement offre la possibilité d'effectuer désormais deux entraînements par semaine pour les équipes de jeunes et surtout de ne plus avoir à déplacer les enfants sur d'autres terrains.

Finerbal, issu de la fusion des deux clubs Balbigny et Nervieux, peut ainsi garder ses jeunes, vivier de ses équipes seniors.

→ **PLANNING DES ENTRAÎNEMENTS :** lundi soir u15 et u19

mardi soir u17

mercredi toute catégorie et u17 le soir

jeudi soir u17 et u19

vendredi soir u11 u12u13 et équipe féminine

QU'EST-CE QUE LE CCAS ?

Centre Communal d'Action Sociale

(Ancienne appellation : bureau de bienfaisance)

Les membres du CCAS sont des bénévoles issus du Conseil Municipal, ou d'associations à but social ou humanitaire...

Ces membres sont : Jean-Marc REGNY, Patricia Bonnaud, Marie-Claude Cussière, Françoise Dufour, Gilles Dupin, Evelyne Durand, Françoise Fontvieille, Monique Martin, Michèle Péronnet.

QUELLES SONT LES RESSOURCES DU CCAS

Les ressources proviennent essentiellement d'une subvention importante versée par la Commune.

Un Pourcentage sur les ventes de concessions du cimetière est versé au CCAS ainsi que la location des chapiteaux.

Une Vente de plants de fleurs est organisée depuis 2 ans, qui commence à être connue et rapporte une somme d'argent de plus en plus importante chaque année.

Par ailleurs, le Comité des Fêtes a organisé cette année une Soirée Théâtre et l'ensemble des bénéfices a été versé au CCAS. De même lors d'un concert donné par l'ensemble vocal « à Travers chants », une quête a été faite au profit de l'Association Charles et du CCAS.

A QUOI SERT CET ARGENT ?

Tout d'abord au repas offert à nos aînés. En 2009 - 169 personnes ont participé à ce repas.

Depuis l'an dernier, le CCAS a décidé de donner un colis aux personnes ne venant pas au repas - 135 colis ont été distribués par les Membres du CCAS

Depuis de nombreuses années des colis sont portés aux personnes en Maison de Retraite. 45 colis pour 2009.

Mais ce n'est pas tout...

Le CCAS aide aussi les familles en difficultés passagères par : des colis alimentaires, quelques secours en argent, la prise en charge occasionnelle de tickets de cantine, des colis pour les parents à l'occasion de NOEL ainsi que des jouets aux enfants et la distribution de denrées alimentaires aux SDF de passage.

Si une famille est en difficulté pour payer sa facture EDF, une personne du CCAS lui rend visite afin d'essayer de dégager le montant de la facture due, en compensant par des produits alimentaires (ce qu'elle aurait dépensé pour cette nourriture lui permet de payer la facture EDF).

PAR AILLEURS, UNE COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE EST PRÉVUE LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2010 AFIN D'AIDER LES PLUS DÉMUNIS À L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL.



LE CCAS EST AUSSI LÀ POUR AIDER LES « SENIORS » :

Si une canicule est annoncée, une permanence « Vigilance » est immédiatement mise en place en mairie, en collaboration avec l'ADMR.

D'autre part, une convention a été signée avec ANCV pour que les seniors puissent partir en vacances. L'an dernier le lieu choisi a été FREJUS (35 personnes ont participé à ce séjour) et compte tenu du succès, 49 personnes y participent cette année. Le lieu choisi est SOURNIA dans les Pyrénées Orientales du 13 au 20 octobre.

Enfin, afin de tisser des liens sociaux, le CCAS est à l'origine de la création des jardins familiaux mis en service ce printemps, ils ont remporté un vif succès.

Finances

La section de Fonctionnement a permis de dégager un excédent propre à l'exercice 2009 égal à 318 232,29 €. Compte tenu de l'excédent existant au début d'exercice, c'est donc un excédent cumulé de 552 796,26 € qui apparaît à la clôture de l'exercice 2009.

Les dépenses de fonctionnement qui ont le plus progressé sont :
les fournitures scolaires (+ 15 %),
l'entretien de la voirie (+ 110 %),
l'entretien de matériel de transport (+22 %)
et les assurances (+ 10 %).

Les dépenses de personnel représentent

43 % des dépenses réelles et sont conformes à la moyenne départementale.

Les recettes fiscales augmentent modérément : +3 % alors que les dotations baissent de 2 %.

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

L'effort d'équipement a surtout consisté en acquisition de matériel afin de renouveler un parc vieillissant (153 231 € dont le camion multi-benne et le tractopelle), en travaux de voirie (106 864 €) et en travaux sur les bâtiments communaux (150 519 €).

Les recettes d'Investissement ont progressé grâce à des apports exceptionnels type cessions de matériels (99 000 €) et amortissement des titres d'emprunts (76 224 €).

Il s'ensuit que malgré l'effort d'Investissement, le déficit de cette section a été ramené de 708 993 € fin 2008 à 572 010 € fin 2009.

Pour financer le solde de ces travaux 2009, un autofinancement de 325 043 € est nécessaire, ce qui laisse un excédent 2009 disponible égal à 227 752 €...

Rappelons que l'emprunt de 400 000 € prévu avant notre mandature sera en partie réalisé en 2010. Au 31 décembre 2009, le taux d'endettement était inférieur à 6 % y compris l'emprunt contracté pour le financement de la gendarmerie qui génère un loyer. En prenant en compte la gendarmerie, le taux d'endettement est ramené à 3 %. La dette est trois fois inférieure à la moyenne départementale

La situation financière est donc saine, ce qui est un atout indispensable à l'approche des gros investissements : Aménagement de la Gare multimodale / rue du Four à Chaux, préparation de la friche Bivon/Grivot, extension du Restaurant Scolaire, réhabilitation de l'immeuble Donneurs de sang, acquisition du parc matériel Voirie...